

## **Françoise Nyssen : «Offrons aux migrants un accueil digne de ce nom, le monde culturel a le devoir d'agir»**



Françoise Nyssen, mercredi. Photo Ludovic Marin. AFP

Par [SERVICE CULTURE](#) — 17 janvier 2018 à 20:06

### **La ministre de la Culture a présenté ses vœux aux Biennales internationales du spectacle, à Nantes.**

Ce mercredi à Nantes, dans le cadre de Bis, aux Biennales internationales du spectacle, la ministre de la Culture Françoise Nyssen, a présenté ses vœux aux professionnels à l'orée d'une année 2018 dont elle «attend beaucoup» — et qui est déjà marquée par des interrogations de longue haleine, notamment sur la problématique des interpénétrations public privé dans le secteur du spectacle vivant. Ayant «entendu certaines inquiétudes à l'égard notamment du processus de transformation gouvernementale "Action publique 2022"», la ministre a avant tout tenu à rassurer.

«*Il n'y aura pas d'économie entre nous*», a-t-elle d'emblée prévenu, ni sur les moyens, ni sur les projets. Les collectivités territoriales, notamment, sont sollicitées pour lutter contre la ségrégation culturelle, dans un nouveau cadre de contractualisation «*plus souple, plus dynamique et plus solidaire*» qui paraîtra prochainement et qu'ont déjà signé toutes les associations d'élus du Conseil des collectivités territoriales pour le développement culturel (CCTDC).

### **«Le rêve existe»**

La ministre a ensuite mis en avant les initiatives allant à la rencontre des publics empêchés (hôpitaux, prisons, maisons de retraite...) de même que celles associant le public ou les scolaires. Elle lancera d'ailleurs prochainement un «*grand plan de soutien à l'itinérance*». «*Je demande à toutes les Drac, dès cette année, de libérer une partie de leur budget pour*

*favoriser ces projets, donner "carte blanche" à des artistes et à des créateurs pour conduire des projets auprès de territoires ou de public oubliés.»*

Françoise Nyssen a aussi lancé un appel en faveur de l'accueil culturel des migrants : *«Offrons aux migrants un accueil digne de ce nom. Le monde culturel a le devoir d'agir.»* Et la ministre d'inciter les acteurs du milieu à «rappeler à ces personnes que le rêve existe [...] en leur réservant une place pour assister à vos spectacles [...] en leur proposant un atelier de théâtre, de cirque, de danse. En mettant entre leurs mains un micro ou un instrument de musique».

Puis la ministre est entrée dans le dur. «Pour réussir à accompagner la création et l'émergence, nous devons changer nos façons de faire. [...] Briser certains tabous, lever certains carcans.» Crispation. Se gardant de vouloir opposer une politique de la création à une politique des publics, elle a insisté sur la nécessité de développer les résidences d'artistes, et, surtout, sur celle de moderniser le système d'aides publiques. Là chacun reprend son souffle.

### **«Soutenir l'emploi pérenne dans le spectacle»**

*«Aujourd'hui, trop souvent, les demandes d'aide sont un parcours du combattant. [...] La part qui revient in fine au projet artistique est insuffisante. Et, aux yeux de beaucoup, le ministère de la Culture apparaît en censeur plus qu'en facilitateur. Tout cela doit changer.»* Et la ministre de vanter un système d'aides «plus simple, plus fluide, plus juste, qui fait de la place pour la nouvelle création, pour les propositions inédites, inclassables, pour les expérimentations» et qui «évalue chaque projet pour son intérêt artistique, territorial, social, avant de regarder s'il coche tel ou tel critère». Formidable. Mais comment faire ? «Nous avons besoin de votre diagnostic et de vos suggestions. C'est le sens de la concertation actuellement menée par la Direction générale de la création artistique du ministère.»

Un poil plus concrètement, pour répondre à la paupérisation des métiers de la culture, la ministre veut «soutenir l'emploi pérenne dans le spectacle». «C'est l'objet du FONPEPS», le Fonds national pour l'emploi pérenne dans le spectacle, actif depuis décembre 2016, que les entreprises du spectacle sont invitées à «mobiliser dès que possible». Et sur le délicat sujet du statut des intermittents, que le candidat Macron avait préservé durant sa campagne ? «Je veux ici vous réaffirmer solennellement cet engagement. L'accord signé en 2016 est un bon accord, juste et équilibré.» Tout le monde respire, et la ministre de rappeler, concernant le pouvoir d'achat des artistes, la compensation qu'elle a demandée dans le cadre de la réforme de la CSG.

C'est tout ? Non, bien sûr. Concernant la brûlante opposition public privé, et notamment la plus grande ouverture des infrastructures publiques au secteur privé - demandée par ce dernier -, la ministre s'est montrée ferme : «Je me bats contre l'idée qu'il y aurait d'un côté une culture «légitime» – celle que l'Etat reconnaît et soutient ; et de l'autre côté, qu'il y aurait une culture dont l'Etat se désintéresse ou qu'il déconsidère – ce n'est pas le cas. Je ne suis pas dans une approche binaire.» Pas d'ouverture alors ? «C'est un sujet important, qui est devant nous, et sur lequel je veux réfléchir.» Attendons donc.